

## ***Olympiques: Les délinquants sexuels n'ont pas leur place aux Jeux***

*Groupes dirigés par des survivants appellent à la disqualification d'un athlète délinquant sexuel*

Avertissement de contenu : Cette déclaration mentionne des agressions sexuelles, des viols et le nom de l'agresseur.

(Nyon, Suisse – 5 juillet 2024) Le Comité International Olympique (CIO) devrait interdire la participation du volleyeur néerlandais Steven Van de Velde aux Jeux Olympiques de Paris 2024, ont déclaré aujourd'hui la [Sport & Rights Alliance](#) Athletes Network for Safer Sports, [The Army of Survivors](#) et [Kyniska Advocacy](#). L'athlète s'est récemment qualifié pour les prochains Jeux Olympiques à Paris malgré sa condamnation pour abus sexuel sur enfant.

"La présence de Van de Velde dans l'équipe olympique néerlandaise montre un manque total de respect et invalide le survivant de ses crimes", a déclaré Kate Seary, cofondatrice et directrice de [Kyniska Advocacy](#). "Sa participation envoie un message à tous que la prouesse sportive l'emporte sur le crime."

Van de Velde, [condamné et emprisonné](#) en 2016 par un tribunal pour avoir violé un enfant de 12 ans, représente actuellement les Pays-Bas en beach-volley à Paris 2024 après avoir purgé seulement une année de sa peine. Sa participation est soutenue par l'Association Nationale de Volley-ball Néerlandaise qui déclare "qu'il remplit toutes les conditions de qualification pour les Jeux Olympiques et fait donc partie de l'équipe."

"Un athlète condamné pour abus sexuel sur enfant, quel que soit le pays, ne devrait pas avoir l'opportunité de concourir aux Jeux Olympiques", a déclaré Julie Ann Rivers-Cochran, directrice exécutive de [The Army of Survivors](#). "Malgré [les justifications de Van de Velde](#), il n'y a aucune excuse pour le viol d'un enfant. La déclaration de Van de Velde révèle un manque de remords et de compréhension des conséquences de ses actes. Violer un mineur n'est pas une 'erreur' – c'est une violation criminelle qui devrait interdire aux agresseurs de participer aux Jeux Olympiques."

Après avoir été condamné pour trois chefs de viol sur mineur, Van de Velde a été extradé vers les Pays-Bas où il a été libéré après avoir purgé seulement un an sur les quatre ans que prévoyait sa peine. Sa participation aux Jeux Olympiques de Paris est soutenue à la fois par le Comité Olympique National Néerlandais (NOC) et l'Association Nationale de Volley-ball.

"Être un Olympien est un privilège, ce n'est pas un droit", a déclaré Joanna Maranhão, coordinatrice du [Athletes Network pour Safe Sport](#), un programme de l'Alliance Sport et Droits qui crée des liens et donne une voix aux athlètes qui ont expérimenté des abus dans le milieu du sport. "Les athlètes qui concourent aux prestigieux Jeux Olympiques sont souvent perçus comme des héros et des modèles. Van de Velde ne devrait pas recevoir cet honneur. Contrairement à ce que les experts du NOC néerlandais affirment au sujet du faible risque de récidive, il est nécessaire de considérer sa qualification pour les Jeux d'un point de vue moral. Sa participation cause encore plus de tort aux personnes ayant vécu une telle expérience."

Donner aux auteurs de crimes graves, tels que l'agression sexuelle et le viol, l'opportunité de concourir sur la plus grande scène sportive au monde n'est ni approprié ni en accord avec les valeurs olympiques. [Le premier principe fondamental de l'Olympisme](#) dans la Charte Olympique souligne le rôle des JO dans la création d'un mode de vie basé sur "la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des droits de l'homme internationalement reconnus et des principes éthiques fondamentaux universels."

Le CIO déclare également qu'être un Olympien constitue une reconnaissance de nombreuses années de travail acharné, de dévouement et de promotion [des valeurs olympiques](#). Actuellement, le système olympique n'a pas de vérification des antécédents des délits sexuels commis par les dirigeants des sports, les entraîneurs, les formateurs ou les athlètes.

"Avoir un violeur condamné qui représente son pays sur une scène mondiale va non seulement à l'encontre des idéaux et des engagements olympiques, mais brise également la vision du CIO de construire 'un monde meilleur grâce au sport'", a déclaré Mhairi MacLennan, survivante (d'abus sexuel) et cofondatrice et PDG de Kyniska Advocacy.

The Sport & Rights Alliance Athlete Network for Safer Sport, The Army of Survivors et Kyniska Advocacy exhortent le CIO à prendre les mesures suivantes :

1. Émettre une déclaration disqualifiant Van de Velde de la participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.
2. Réviser et renforcer les critères d'éligibilité olympiques pour toutes les compétitions en consultation avec la société civile et les personnes concernées afin de s'aligner sur les [normes internationales de protection](#) et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.
3. Effectuer des vérifications complètes des antécédents de tous les athlètes, entraîneurs, formateurs et individus qui auront accès aux athlètes et/ou au Village Olympique.

"Nous encourageons fortement le CIO à faire preuve de [courage institutionnel](#), à rechercher la vérité et à agir moralement malgré les désagréments, les risques et les coûts à court terme", a déclaré Maranhão. "Nous appelons le CIO à agir rapidement et en solidarité avec les athlètes et les survivants d'abus dans le monde du sport."

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- Pour [The Army of Survivors](#) au Michigan : Julie Ann Rivers-Cochran (Anglais) : +1-850-294-1227 ; ou [jrivers-cochran@thearmyofsurvivors.org](mailto:jrivers-cochran@thearmyofsurvivors.org) Twitter : @RiversJulieAnn

- Pour [Kyniska Advocacy](#) au Royaume-Uni : Kate Seary (Anglais) : +1-484-951-8915 ; ou [kate.seary@kyniskaadvocacy.com](mailto:kate.seary@kyniskaadvocacy.com) Twitter : @kyniskaadvocacy
- Pour [Kyniska Advocacy](#) au Royaume-Uni : Mhairi Maclennan (Anglais, Espagnol, Français) : +447484223284 ; ou [mhairi.maclennan@kyniskaadvocacy.com](mailto:mhairi.maclennan@kyniskaadvocacy.com) Twitter : @kyniskaadvocacy
- Pour le [Sport & Rights Alliance](#) en Allemagne : Joanna Maranhão OLY (Portugais, Anglais) : +49-176-22771912 (mobile) ; ou [joanna@sportandrightsalliance.org](mailto:joanna@sportandrightsalliance.org) Twitter : @Jujuca1987